



2014

Les Moitiers d'Allonne



www.lesmoitiersdallonne.com



☎ 02.33.53.81.88

Fax 02.33.53.03.20

Courriel : moitiersdallonne@wanadoo.fr

Site : www.lesmoitiersdallonne.com

MAIRIE

Ouverture au public :

Mardi de 10H00 à 12H00
Mercredi, vendredi de 13H30 à 18H00

Permanences :

Mardi : - Adjoint de 11H00 à 12H00
Jeudi : - Maire de 18H00 à 19H00
Samedi : - Maire ou adjoint de 11H00 à 12H00

CCAS - SAG – TAXICOM Mardi Permanence adjointe de 10H00 à 12H00

SERVICES D'URGENCES

Pompiers 18 ou 112 (portable)
Gendarmerie 17 ou
02.33.53.80.17
Sémaphore 02.33.53.85.08
SAMU 15

AUTRES SERVICES

Ecole 02.33.04.65.14
Cantine 02.33.04.94.46
Communauté de Communes – www.cotedesisles.com 02.33.95 96 70
Services des eaux (SAUR) 02.33.52.26.30
DDTM Cherbourg quai de l'entrepôt (urbanisme) 02.33.21.63.00
www.manche.equipement.gouv.fr
E.D.F 0.810.333.050
Conseil Général – www.manche.fr 02.33.05.95.00
EHPAD Maison de Retraite St François 02.33.10.07.20
Père Guy LEROUX Administrateur 02.33.53.85.53
ASTRE 02.33.04.17.72
A.D.M.R Barneville 02.33.53.14.24
Perception 02.33.53.80.66
Secours Catholique Mme Claudine TREVoux 02.33.53.07.27
Secours Populaire – www.spf50.org 02.33.43.22.78
Resto du cœur - www.restosducoeur.org
Mme Denise Dupont
21, rue Lechevalier PORTBAIL
Ouverture mardi et vendredi de 14 h 15 à 16 h 15 02.33.04.86.62
Banque Alimentaire Mme Leclerc / M. Dubost 02.33.53.81.86
CLIC. Les Pieux 02.33.01.00.00

A l'orée de 2014,

Cela fait maintenant presque 6 ans que votre équipe municipale est au travail. 2014 verra les élections municipales se dérouler au mois de mars vous permettant ainsi de renouveler le conseil municipal et au mois de mai d'élire l'assemblée Européenne.

Un petit coup d'œil dans le rétro nous permet de voir les réalisations dernièrement accomplies :

- Réfection de la toiture de l'école avec isolation et changement du chauffage ; le peu de recul que nous possédons permet quand même de dire que tous les occupants de ces locaux apprécient le confort, il faudra un peu plus de temps pour parler des économies réalisées.
- L'assainissement d'Hatainville est enfin terminé ; un début de chantier historiquement humide nous a fait prendre beaucoup de retard et a entraîné de ce fait le report de l'effacement des réseaux qui devrait intervenir au tout début d'année 2014.
- Le permis d'aménager du PRL est finalisé et les acquisitions foncières terminées, nous allons aborder la phase travaux pour espérer être prêts à vendre les parcelles durant l'été 2014. Ce projet est très important en termes d'animation de la commune.
- Nous avons commencé à travailler à l'aménagement des rythmes scolaires en collaboration avec la Communauté de

Communes ; un chantier difficile mais qui ne doit être guidé que par l'amélioration du déroulement de la scolarité des enfants

- Les projets de réfection de la rue des Viviers et de la rue de Bas ont pris du retard en suivant le rythme de l'effacement des réseaux.
- Le commerce a été repris et grâce aux efforts conjugués des nouveaux locataires et de la municipalité, les soirées du bourg sont à nouveau animées ; souhaitons leur pleine réussite dans cette entreprise.

En matière d'urbanisme, une jurisprudence de la loi Littoral handicape lourdement la possibilité de construire dans les hameaux ; croyez que je le déplore et lutte de toutes mes forces pour faire avancer les dossiers.

Le souci d'une équipe municipale doit être en permanence axé vers le mieux-être de chacun de nos concitoyens, mais toujours dans le respect de la loi et de l'intérêt général qui prévaut sur l'intérêt particulier.

Nous avons une pensée émue pour ceux qui ne sont plus parmi nous et pour ceux qui souffrent.



Au nom de tout le Conseil et en mon nom personnel, je vous souhaite une douce et belle année 2014, pleine de moments de joie et de bonheur.

Alain LECHEVALIER

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

<u>Maire</u>	Alain LECHEVALIER	02.33.52.23.22
<u>1er Adjoint</u>	Michèle SONILHAC	06.19.94.82.06 (chargée des finances, des actions sociales, du site internet)
<u>2ème Adjoint</u>	Joseph POULAIN	06.32.37.99.67 (chargé bâtiments communaux et de l'assainissement)
<u>3ème Adjoint</u>	Jean-Claude MABIRE	02.33.04.64.57 (chargé de la voirie et du cimetière)
<u>AUTRES MEMBRES</u>	Sylvie CAILLOT, Yves-Marie DROUET, Guy FEUARDANT, Alain LECONTE, Daniel MABIRE, Edouard MABIRE, Jérôme POULAIN, Thérèse POULAIN, Philippe TARDIF, Janine VIVIEN.	



De gauche à droite : Jérôme POULAIN, Yves-Marie DROUET, Philippe TARDIF, Guy FEUARDANT, Alain LECONTE, Alain LECHEVALIER, Michèle SONILHAC, Janine VIVIEN, Joseph POULAIN, Jean-Claude MABIRE, Edouard MABIRE, Sylvie CAILLOT, Thérèse POULAIN, Daniel MABIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Alain LECHEVALIER, Edouard MABIRE, Joseph POULAIN (titulaires)
Jérôme POULAIN, Michèle SONILHAC (suppléants)

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION

Daniel MABIRE, Michèle SONILHAC

SYNDICAT D'EAU

Daniel MABIRE, Thérèse POULAIN

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Daniel MABIRE, Jean-Claude MABIRE, Joseph POULAIN (titulaires)
Yves-Marie DROUET, Alain LECONTE (suppléants)

**COMPTE ADMINISTRATIF 2013
(EURO)**

	Dépenses	Recettes	Solde 2012	Résultats 2012
Fonctionnement	336 005	568 916	574 375	807 286
Investissement	255 874	64 361	-11 145	-202 658
		Excédent 2012		604 628

TAUX D'IMPOSITION 2013

TAUX D'IMPOSITION 2013		PRODUITS (Euro)
Taxe d'habitation	17,14%	96 704
Foncier bâti	18,64%	63 432
Foncier non bâti	34,44%	31 237
Cotisation Foncière des Entreprises	17,27%	4 507
	TOTAL	195 880

En raison de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale, les taux d'imposition de référence 2010 ont été recalculés afin de prendre en compte le transfert aux communes de la fiscalité départementale, régionale et d'une part des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat



**Place du Docteur-Auvret
50270 BARNEVILLE-CARTERET**

098 098 10 15*
(* N° non surtaxé)

www-ca-normandie.fr**
(**) Accès gratuit hors utilisation Internet (FAI + coût facture par l'opérateur téléphonique)

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière - 14050 Caen Cedex. Immatriculée au R.C.S de Caen sous le numéro n° 478 834 930. Société de Courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868

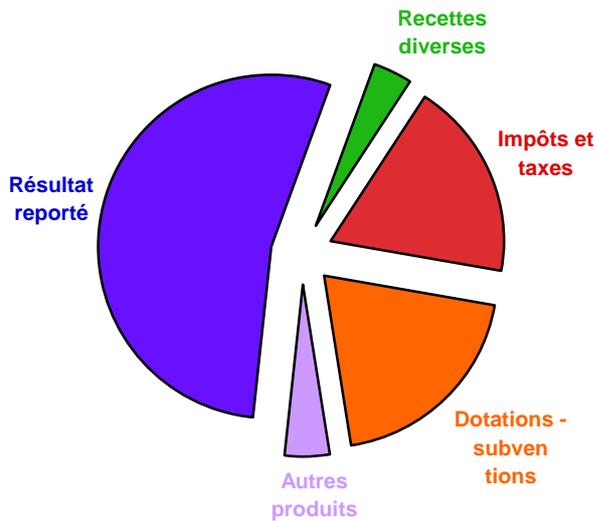
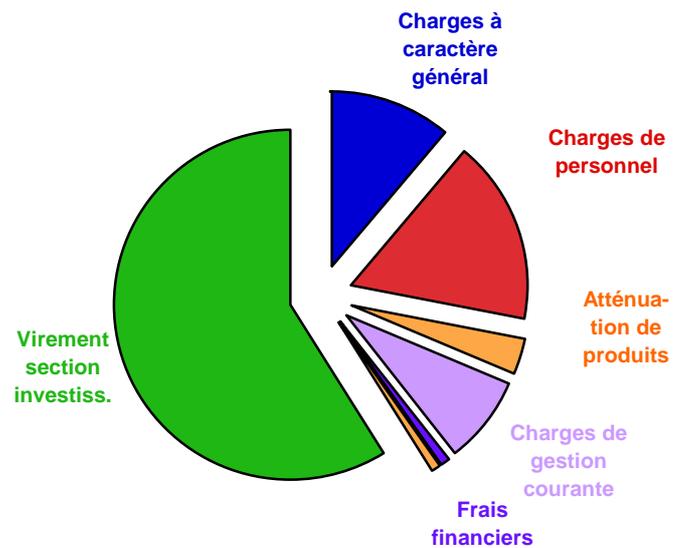


**Rue Pont Rose
50270 BARNEVILLE**

☎ 02 33 87 56 40 – Fax : 02 33 87 56 41

Budget 2013 Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement (Euro)	
Charges à caractère général	123 368
Charges de personnel	192 000
Atténuation de produits	35 000
Charges de gestion courante	91 774
Frais financiers	9 400
Dépenses imprévues et divers	8 458
Virement sect investissement	660 000
TOTAL	1 120 000



Recettes de Fonctionnement (Euro)	
Recettes diverses	39 731
Impôts et taxes	210 169
Dotations -subventions	218 912
Autres produits	46 561
Résultat reporté	604 627
TOTAL	1 120 000

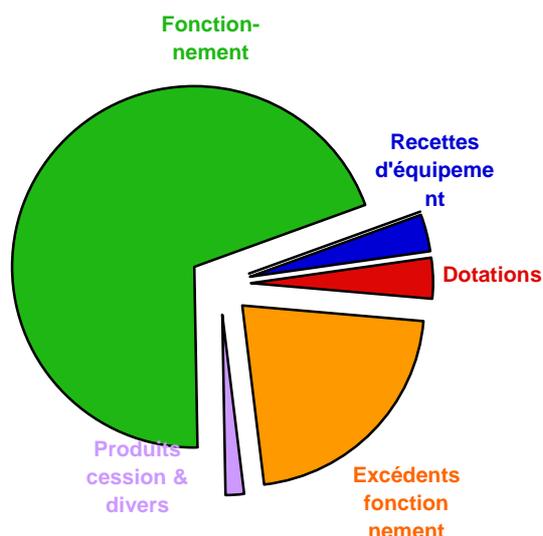
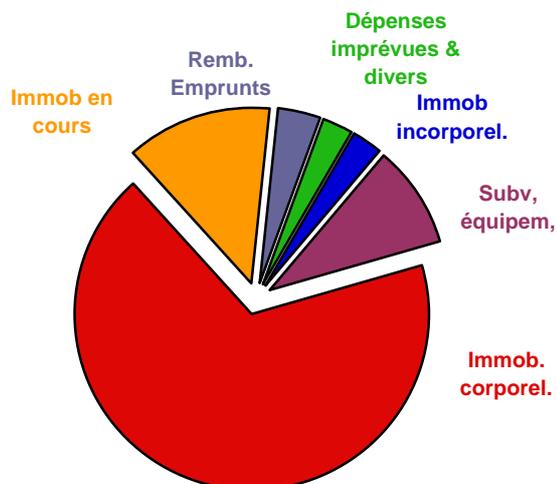


Groupama

Budget 2013

Investissement

Dépenses d' Investissement (Euro)	
Immob incorporelles	20 952
Subventions équipements	70 000
Immob corporelles	502 600
Immob en cours	100 000
Remb. Emprunts	28 790
Dépenses imprévues & divers	20 000
TOTAL	742 342



Recettes d' Investissement (Euro)	
Subventions d'investissement	31 665
Dotations	34 949
Excédents de fonctionnement	202 658
Produits de cession & divers	15 728
Virement section Fonctionnement	660 000
TOTAL	945 000

TRAVAUX PUBLICS

MESLIN

02 33 53 87 75

BOUYGUES
ENERGIES & SERVICES

CENTRE DE VALOGNES
ZA D'ARMANVILLE - 50 700 - VALOGNES
Tel : 02.78.62.69.30 Fax : 02.33.95.18.48

SITE DE SAINT LO
115 rue E. LENOIR - ZONE DELTA - 50000 SAINT LO
Tél./Fax : 02.33.57.06.46

(Budget 2013 = Dépenses = Recettes = 945 000 euros)

REALISATIONS

<u>Fournitures/Equipements + travaux sur Bâtiments : 83 251 €</u>	
- Immeuble commerce	5 362 €
- Groupe scolaire	77 889 €
<u>Voirie : 9 950 €</u>	
- Voirie (élargissement virage CR 38 Le Bosquet)	9 950 €
<u>Acquisition Mobilier, matériel informatique : 1 167 €</u>	
- Matériel informatique	1 167 €
<u>Acquisition matériel transport : 3 700 €</u>	
- Peugeot Expert	3 700 €
<u>Emprunts et dettes assimilées : 27 973 €</u>	
- Capital : Remboursement emprunts	27 378 €
- Rbt cautions logements communaux	595 €

Bâtiments communaux

L'année 2013 aura été pour le groupe scolaire et l'immeuble de commerce une année importante.

LE GROUPE SCOLAIRE

Les travaux prévus au groupe scolaire ont été réalisés pendant les vacances estivales. L'entreprise PESNEL a refait la toiture de la partie ancienne. Il aura fallu trois semaines à l'entreprise pour découvrir, redresser la charpente, renforcer l'isolation, araser les cheminées devenues inutiles et doter notre école d'une couverture en ardoises synthétiques. Ce qui donne à ce bâtiment un vrai coup de jeunesse.

En même temps l'entreprise I D ENERGIES démantelait la chaudière fuel et mettait en place une pompe à chaleur qui donne aujourd'hui entière satisfaction.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 77 889€ et nous avons obtenu, pour nous aider à les réaliser, une subvention de la région (DETR) de 19 537€ et du département une subvention de 9768€ ce qui fait un reste à charge pour la commune de 48 584€

L'IMMEUBLE DE COMMERCE

Suite au changement de locataires, les nouveaux commerçants ont souhaité quelques transformations dans cet immeuble afin d'optimiser la restauration et la vente de proximité.

Outre l'obligation de raccordement du bâtiment à l'assainissement collectif qui a nécessité de défoncer entièrement la salle de restauration, il a été convenu de déplacer les sanitaires afin d'agrandir la salle et un ancien conduit de cheminée a été réouvert dans le bar, ce qui a permis aux nouveaux preneurs de faire monter une cheminée qui leur permet aujourd'hui de proposer des grillades à leurs clients.

Là aussi, et ce n'était pas prévu au départ, il nous a fallu remplacer la chaudière qui nous a lâchés.

Le coût de ces travaux sur cet immeuble se sont élevés à environ 30 000€ mais nous sommes ravis de constater une nouvelle dynamique pour ce commerce et souhaitons que cet espace de vie continue d'animer notre bourg.

PAVILLON IMPASSE DU CLOS D'AUBAY

Le conseil municipal a décidé de vendre à ses locataires, la maison que nous avons dû acquérir impasse du clos d'Aubay en 2009 afin de pouvoir aménager l'ensemble de cette zone dans le cadre du réaménagement du bourg. Les nouveaux propriétaires pourront ainsi mettre en valeur ce pavillon.

<u>Compte administratif 2012</u> : Excédent global de clôture	=	378 901 €
<u>Budget 2013</u> :	=	160 000 €
- section Exploitation	=	160 000 €
- section Investissement	=	538 000 €

Travaux 2013 :

- Raccordements des particuliers (Réseau Le Bourg /Thoville),
- Raccordement de l'immeuble commerce (Réseau Le Bourg/Thoville).

Travaux 2013 : extension réseau d'Hattainville (5^{ème} tranche)

- Exécution de l'ensemble des travaux.
- Raccordement des particuliers à compter du 1^{er} trimestre 2014 (Impasse des Ronds Duval, rue de Maudret et rue des Devalous).

Réseau d'assainissement Le Bourg/Thoville

Au 1^{er} janvier 2014 une poignée de retardataires n'est pas encore raccordée.

Pour l'ensemble des réseaux d'assainissement de la commune**Tarification des raccordements à compter du 12 septembre 2013**

Réseau existant :

- 406.64 € pour habitation existante (également pour entreprise dans zone artisanale et résidences collectives - lotisseur)
- 2 272.40 € pour construction nouvelle (également pour changement de destination ou division de la propriété) avant création nouveau branchement)

Modalités de validation du raccordement d'une propriété :

- Avant travaux**, le pétitionnaire retire en Mairie le document nécessaire au raccordement,
- 5 jours avant fin des travaux**, dépôt en Mairie du document dûment complété,
- La Mairie transmet ce document au concessionnaire (SAUR)** qui prend rendez-vous directement avec le pétitionnaire pour la validation des travaux de raccordement,
- Après validation des travaux par la SAUR** (Vérification par test à la fumée - facturation SAUR), la Mairie établit une facture de la taxe de raccordement suivant le prix forfaitaire indiqué ci-dessus.

Facturation de la part communale Assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la commune a repris la facturation de l'assainissement collectif en lieu et place de la SAUR (Part communale abonnement et consommation eaux usées, sans augmentation de tarif).

Rappel : L'abonnement et la consommation d'eau potable est toujours facturée par la Saur

- 2014 (1^{er} semestre) :

Facturation par la commune consommation eaux usées pour un montant de 1.53 € / m³ HT (après relevé SAUR de la consommation 2013).

- 2014 (2^{ème} semestre) :

Facturation par la commune de l'abonnement 2014 (part fixe) pour un montant de 96.46 € HT.

Il est rappelé que les facturations de l'abonnement et de la consommation assainissement débutent au 1^{er} janvier 2014 et sont établies au nom de l'occupant du logement répertorié, d'où la nécessité de connaître en Mairie le nom des nouveaux locataires et propriétaires et la date d'arrivée sur la commune afin de pouvoir faire une facturation au prorata du temps passé.

Cette année aura vu l'aboutissement de l'assainissement sur le village de Hattainville. En effet, la dernière tranche partant des Ronds Duval passant par le chemin des Devalous pour arriver au poste de relevage de Roussecoeur vient d'être achevée.

La pluviométrie excessive de l'hiver dernier a contraint l'entreprise à suspendre les travaux et c'est en octobre qu'ils ont été terminés. Ainsi tout le village de Hattainville bénéficie maintenant de l'assainissement collectif.

La prochaine tranche (actuellement en cours d'étude) concerne le nord du bourg comprenant : la rue des écoles, la zone artisanale et le Meaudenaville de bas. Un poste de relevage sera bien entendu nécessaire au niveau de la zone artisanale.

Le projet d'assainissement collectif du secteur de la Vallée, en commun avec nos voisins de Baubigny et sous maîtrise d'œuvre de la CCCI est bien avancé ; il devrait se concrétiser au cours de cette année. Ce projet prévoit une micro station d'épuration par lagunage.

A la date du 1^{er} décembre 2013 la commune comptait 169 foyers desservis par l'assainissement collectif.

Urbanisme :

Tous les travaux et changements de destinations de constructions d'une SHOB supérieure à 5 m² sont soumis à une déclaration ou autorisation préalable, soit :

a) Déclaration Préalable : Construction ou modification de l'aspect extérieur pour une surface inférieure à 20 m², (changement de destination des locaux, ouvertures) ou 40 m² si SHON inférieur à 170 m².

b) Permis de construire : Constructions ou modifications supérieures à 20 m² et changement de destination avec modification structures du bâtiment.

c) Permis d'aménager : Lotissements, campings

La durée de validité des permis de construire, d'aménager ou de démolir et des décisions de non-opposition à une déclaration passe à trois ans.

Tableau d'application du régime d'autorisation des travaux sur constructions existantes créateurs de SHON, en vigueur à compter du 1er janvier 2012, pour les maîtres d'ouvrage personnes physiques construisant pour eux-mêmes			
Travaux sur constructions existantes ayant pour effet de créer :	En droit commun	En zone U des POS/PLU	
		Travaux ayant pour effet de porter la surface hors œuvre nette au-delà de 170 m ²	Travaux n'ayant pas pour effet de porter la surface hors œuvre nette au-delà de 170 m ²
Une surface hors œuvre brute inférieure ou égale à 5 m ²		Dispense R421-13	
5m²			
Une surface hors œuvre brute supérieure à 5 m ² et inférieure ou égale à 20 m ²		Déclaration préalable R421-17 f)	
20m²			
Une surface hors œuvre brute supérieure à 20 m ² et inférieure ou égale à 40 m ²		Permis de construire R421-14 a)	Déclaration préalable R421-17 f)
40m²			
Une surface hors œuvre brute supérieure à 40 m ²		Permis de construire R421-14 a)	

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est toujours en standby. Une évolution du zonage des parcelles n'est pas souhaitable dans l'état actuel des choses : la Jurisprudence « Lavandou » impacte de façon très négative les possibilités de construction dans les hameaux.

Nous nous battons au côté de M. le député, Stéphane TRAVERT et des collègues Maires des communes littorales pour faire évoluer l'application de cette loi.

Une circulaire est en préparation au sein des Ministères concernés.

Relations avec le service instructeur (DDTM)

Les dossiers d'urbanisme de notre commune sont traités sous la responsabilité de Monsieur BROSSARD au bureau de Cherbourg, soit :

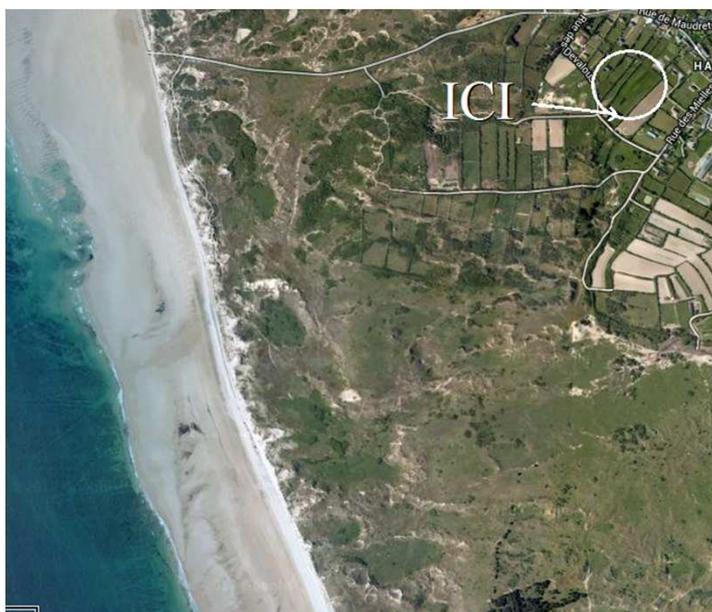
DDE 50 – Subdivision Nord)
 Centre René Lebas)
 61, rue de l'Abbaye – BP 838) Tél : 02.33.88.54.00
 50108 CHERBOURG-OCTEVILLE cedex) Fax : 02.33.22.54.18

Documents d'urbanisme 2013

- * Permis de construire et d'aménager : 8 demandes : 6 positifs, 1 refus, 1 en attente
- * Certificats d'urbanisme d'information : 19 demandes,
- * Certificats d'urbanisme opérationnels : 11 demandes (7 positifs, 3 refus, 1 en attente),
- * Déclarations de travaux : 10 demandes (10 autorisations).

Lotissement Impasse du Clos d'Aubay

La dernière construction et les travaux de voirie sont également terminés.

PRL des « Houguettes » (Parc Résidentiel de Loisirs)

Le permis d'aménager du Parc Résidentiel de Loisirs « Les Houguettes » a été accepté le 9 juillet 2013.

Les travaux d'aménagement vont débuter courant avril 2014.

31 parcelles de 310 à 489 m² réservées à l'accession à la propriété devraient voir le jour à l'été 2014.

Chaque parcelle est destinée à accueillir une habitation légère de loisirs en ossature bois. Dans un souci d'harmonisation, les mobil-homes sont interdits.

Une attention toute particulière a été apportée à l'intégration paysagère avec une collaboration avec le conservatoire du littoral.

24 personnes ont déjà effectué une pré-réservation.

VOIRIE**Réfection de voirie prévue en 2014**

Romont, Hameau Mauger et Hameau Surcouf en cours de réfection

La rue des Viviers et Rue de Bas

Impasse du Clos d'Aubay réalisé fin 2013

Rebouchage des trous

Empierrement des chemins ruraux

Cailloux à disposition à la carrière sur présentation d'un bon signé de la mairie.



Neuf - Rénovation - Dépannage
Chauffage électrique - Ventilation
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Stéphane DUBOST
Tél./Fax : 02 33 04 06 92

Hameau Roti - 16, rte de la Croix Guesdon - 50270 La Haye-d'Ectot
E-mail : etsduboststephane@wanadoo.fr



Couverture
Stéphane Pesnel



2 adresses pour vous servir :
CARENTAN : 02 33 42 41 00
BARNEVILLE-CARTERET : 02 33 05 47 82

3 chemin de l'Aillerie
BP 431
50500 CARENTAN

Fax / 0233054788
Site internet : <http://pesnelcouverture.com>
E-mail : stephane.pesnel@neuf.fr

(Successeur d'Ernest Garnier)
LA HAYE D'ECTOT
50 270 BARNEVILLE-CARTERET

Elections Municipales 2014

**Les prochaines élections municipales auront lieu
les 23 et 30 mars 2014**

**Mode de scrutin pour Les Moitiers d'Allonne
(commune de moins de 1000 Habitants)**

Depuis la loi du 17 mai 2013, dans les communes de moins de 1 000 habitants (le seuil était auparavant fixé à 3 500), le scrutin est **majoritaire, plurinominal, à deux tours**.

Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Les listes incomplètes et les candidatures individuelles sont autorisées. **Il n'y a pas d'obligation de parité femmes/hommes**.

Une **déclaration de candidature** est désormais **obligatoire**. **Il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. Seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront prises en compte.**

Obtiennent un siège au conseil municipal, dès le **premier tour**, les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la **majorité absolue** des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour les sièges restant à pourvoir, un **second tour** est organisé : l'élection a alors lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise pour le plus âgé.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les **conseillers communautaires** (c'est-à-dire ceux qui représentent les communes dans les organes intercommunaux) sont les membres du conseil municipal désignés "dans l'ordre du tableau" (maire, premier adjoint, deuxième adjoint ...).

**Lors des élections de mars 2014, vous
devrez présenter une pièce d'identité pour
pouvoir voter.**

Pour être candidat

**Il faut déposer sa candidature en sous-préfecture avant
le jeudi 6 mars à 18 heures**

Les candidats doivent fournir, individuellement, un formulaire imprimé de déclaration de candidature accompagné des pièces permettant de prouver la qualité d'électeur ainsi que l'attache avec la commune : attestation d'inscription sur la liste électorale.

POUR TOUTE INFORMATION www.interieur.gouv.fr

Horaires des déchèteries

<u>Horaires d'été</u>		<u>Horaires d'hiver</u>	
du 1er avril au 30 septembre		du 1er octobre au 31 mars	
Déchèterie Les Moitiers d'Allonne Lieu-dit Les Bosquets	du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00		du lundi au samedi (sauf le mercredi, fermeture hebdomadaire) de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Déchèterie Portbail Rue du val	du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00		du lundi au samedi (sauf le mardi, fermeture hebdomadaire) de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Electricité Générale

D. GOUPILLOT

4 Chemin de Becqueret
50270 BARNEVILLE CARTERET
Tél : 02 33 04 64 54
www.electricite-goupillot.com



CHAUFFAGE
Aérothermie/Géothermie
Solaire thermique
Fioul/Gaz - Bois
SANITAIRE
ÉLECTRICITÉ
PHOTOVOLTAÏQUE
CLIMATISATION

ZA d'Armanville - Route de la Brique - 50700 VALOGNES
14, rue Sainte-Marie - 50630 QUETTEHOU
Les Houguettes - 50340 SIOUVILLE-HAGUE
Tél. 02.33.41.95.01 - www.id-energies.com
SARL au capital de 20 000 € - RM B 500 040 829

Salle Polyvalente

La salle du 1000 club reste à la disposition des associations communales. Elle est louée, **en priorité aux Moutrons** pour des manifestations privées.

TARIF DES LOCATIONS 2012	HABITANTS des Moitiers	HORS COMMUNE
Location salle	140 €	180 €
Location salle + vaisselle	180 €	240 €
Location salle + cuisine	160 €	220 €
Location salle + vaisselle + cuisine	220 €	280 €
Location salle soirée HORS WEEK END	80 €	
Tables et Bancs	5 €	

Réservation au secrétariat de Mairie au 02 33 53 81 88

Conditions : versement de 25 % à la réservation. Le solde à la remise des clés.

2 chèques de caution sont exigés à la remise des clés : un chèque de 100 € (location et matériel) ; compte tenu des problèmes rencontrés, une caution supplémentaire de 50€ qui ne sera restitué que si les locaux et le matériel sont restitués propres.

***SONO** – le 1000 club est équipé d'une sono mise à disposition au moment de la location sous réserve d'une caution de 200 EUR;*

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Géré par l'association de maintien à domicile présidée par Mme HAIZE

Bureau : rue Bowler King à Portbail

Tél : 02 33 04 28 00 ou 06 75 21 22 54

- Prise en charge des personnes âgées dépendantes pour soins d'hygiène et soins infirmiers dans le cadre du maintien à domicile
- Capacité d'accueil : 40 places pour les cantons de Barneville-Carteret et la Haye du Puits
- L'admission dans le service se fait après évaluation des besoins par l'infirmière coordinatrice responsable du service et l'accord du médecin traitant.
- Les soins sont assurés par des aides-soignantes et les infirmiers libéraux.

A.D.M.R.

Accueil 8 rue des écoles à Barneville-Carteret

Pour tout renseignement sur les services de l'A.D.M.R. 02 33 77 13 20

Votre interlocutrice Mme Caroline SEHIER

Le lundi, mardi et vendredi matin de 9h à 12h tél : 02 33 53 14 24

Fax : 02 33 53 22 06

Vous pouvez laisser un message, nous vous recontacterons.

PORTAGE DE REPAS

Ce service s'adresse aux personnes âgées, handicapées ou malades qui ne peuvent plus assumer la préparation de leurs repas. Il propose la livraison d'un plateau repas complet le matin ou le midi, une ou plusieurs fois par semaine selon les besoins de la personne.

Le coût du plateau repas est de **8,60 €**

Pour tous renseignements s'adresser à Sabine au 06 86 49 90 73

MISSION LOCALE DU COTENTIN

Les Missions Locales pour l'insertion et l'accès à [l'emploi des jeunes](#) : un réseau national présent sur tout le territoire français depuis 25 ans (500 structures, plus d'un million de jeunes accompagnés par an). Vous avez **entre 16 et 25 ans** et n'êtes plus scolarisé ? Vous vous posez des questions sur : l'emploi, la formation, l'orientation professionnelle, la vie quotidienne ? Prenez rendez-vous avec votre interlocuteur local...Il vous accueillera, vous informera et vous orientera sur les métiers, vous facilitera l'accès à la formation et à la qualification, organisera et soutiendra vos démarches de recherches d'emploi, mobilisera des aides pour le logement, la santé, la mobilité.

Une conseillère en Insertion Professionnelle, **Mme HUET**, vous reçoit en Côte des Isles, tous les lundis sur RDV.

Localisation : 8 rue des écoles - 50270 BARNEVILLE-CARTERET

26 rue Robert Asselin (ancienne gare) - 50580 PORTBAIL

Infos pratiques : Permanence tous les lundis en alternance sur les 2 sites

Pour tous renseignements **contactez la Mission Locale du Cotentin** Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin

1 rue d'Anjou - BP 81 50 130 CHERBOURG OCTEVILLE Cedex

Tél. : 02 33 01 64 65

mail : ml@mef-cotentin.com

Fax : 02 33 01 64 60

site Internet : www.mef-cotentin.com



Garage DUBOST
Barneville-Carteret
Tél : 02 33 53 80 14



PRESSE

Ouvert
7 Jours/7

CADEAUX & SOUVENIRS
CAVE À CIGARES

Tél. 02 33 53 84 93

14, rue de Paris 50270 BARNEVILLE-CARTERET

Le **S**ecteur d'**A**ction **G**érontologique de la Côte des Isles est l'association qui fédère les **CCAS** du territoire pour mener des actions en direction des séniors :

TAXICOM – un transport à la demande assuré par les artisans taxis locaux, dont une partie du coût est remboursée par le SAG (accès aux soins, visites de convivialité...) pour un coût annuel de 3,50 EUR



Un Sourire à votre Porte – des visites de convivialité pour rompre l'isolement assurées par des bénévoles.

- Vous êtes seul et vous souhaitez recevoir la visite d'un bénévole
- **Vous êtes bénévole et vous envisagez de vous engager dans cette action**

Pour tout renseignement sur ces opérations, votre CCAS et la trésorière du SAG vous accueille le mardi matin de 10 heures à 12 heures en Mairie ou au 06 86 33 46 62

Séjours 2014

Le SAG de la Côte des Isles a repris l'activité **Séniors en vacances**
(auparavant gérée par le CCAS de Barneville-Carteret)

Séniors en Vacances s'adresse aux personnes de 60 ans et plus habitant sur le territoire de la Côte des Isles. Pour 2014, trois séjours en pension complète seront proposés :

- Ronce Les Bains (Charente Maritime)
- Alleyras (Haute Loire)
- Port Barcarès (Pyrénées Orientales)

Le prix du séjour d'une semaine est de **384 EUR** (**199 EUR** pour les personnes non imposables) auquel il faut rajouter le coût du transport.

Les inscriptions s'effectueront auprès de la Mairie de Barneville-Carteret

(02 33 53 88 29)

IMPORTANT

**Une réunion d'information se tiendra
le 22 janvier à 17 heures à la salle Eugène GODEY**

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Le CLIC pour qui ? : Le CLIC est ouvert aux retraités, aux personnes âgées, aux personnes handicapées (enfants – adultes) ainsi qu'à leur entourage (famille, amis, voisins). Il met également ses compétences au service des professionnels de la santé et du social et de toutes personnes en lien ou intéressées par la gérontologie ou le handicap (élus, bénévoles...).

Le CLIC c'est quoi ? : Le CLIC est un lieu d'information, de conseils, d'écoute et de soutien qui renseigne en toute confidentialité sur tous les aspects de la vie quotidienne des retraités et des personnes handicapées. Il travaille en lien avec les administrations, les collectivités, les services de santé, les associations, les services d'aide, les structures d'hébergement.....

Quelles que soient vos interrogations, l'équipe du CLIC vous accueille et vous renseigne. Des professionnels sont à votre écoute pour ...

- Evaluer vos besoins ou ceux de vos proches, vous informer, vous guider dans la recherche de réponses individuelles et appropriées
- Faciliter vos démarches et vous orienter vers le bon interlocuteur ou le service adéquat
- Parler d'une situation difficile, vous soutenir
- Organiser et accompagner le maintien à domicile
- Préparer une entrée en maison de retraite

Faites appel au CLIC, si vous avez besoin d'informations ou d'aide sur :

- **La demande de retraite** : constitution de dossiers auprès des caisses principales et des caisses complémentaires...
- **Le maintien à domicile et son financement** : aide ménagère, auxiliaire de vie, aide aux courses, aide à la toilette, soins infirmiers, garde de nuit, téléalarme, portage de repas, matériel médical, aides techniques...
- **Les structures de répit** : accueil de jour, accueil temporaire...
- **Le logement et les aides financières** : matériel adapté, amélioration ou adaptation du logement, allocation logement, bricolage, jardinage, informatique...
- **Les déplacements** : transport adapté, carte de stationnement...
- **Les droits et aides financières** : aide pour employer une aide ménagère, APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), aide sociale et obligation alimentaire, chèques emploi service (CESU), aide à l'acquisition d'une complémentaire santé, aide financière exceptionnelle, congé de soutien familial...
- **Les mesures de protection juridique** : curatelle, tutelle, mandat de protection future...
- **Le soutien** : associations de soutien, aide aux aidants, groupes de paroles, soutien psychologique, bilan médical...
- **Les loisirs** : clubs de loisirs, université inter-âge, vacances seniors, vacances adaptées...
- **Les aides Handicap** : carte invalidité, Allocation Adulte handicapé, Prestation de Compensation du Handicap, congé de présence parentale...
- **Les structures d'hébergement et leur financement** : foyers logements, maisons de retraite, accueil Alzheimer, familles d'accueil, établissements spécialisés...
- **La fin de vie et le deuil** : soins palliatifs, congé de solidarité familiale et allocation d'accompagnement de fin de vie, démarches à faire suite à un deuil (réversions...)...

Vous aurez un interlocuteur unique au CLIC qui pourra pour vous aider dans vos démarches auprès des différents organismes (constitution de dossiers, écriture de courriers..).

Vous aurez un interlocuteur unique au CLIC qui pourra pour vous aider dans vos démarches auprès des différents organismes (constitution de dossiers, écriture de courriers..).

Le CLIC propose également des réunions d'information gratuites et ouvertes à tous sur le thème de la santé, de la prévention ou du droit (entretien de la mémoire, prévention des chutes, audition, remise à jour du code de la route, transmission du patrimoine ...).

Le CLIC a un rôle d'observatoire local. Il fait remonter aux principaux financeurs les atouts et les manques de son territoire. N'hésitez pas à le contacter si vous avez des projets en lien avec les plus de 60 ans ou les personnes handicapées.

Ce service de proximité peut vous servir un jour. Il vous est conseillé de garder ses coordonnées car il peut vous aider à connaître vos droits et les aides possibles face aux situations complexes que vous pourriez rencontrer.

Où rencontrer le CLIC ? :

Accueil (avec ou sans rendez vous) : Les Pieux - Maison des Services Publics - 2 route de Flamanville
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 (fermé le mercredi après midi)
Des rendez vous sont possibles en dehors de ces heures d'ouverture.

Renseignements par téléphone au 02 33 01 00 00

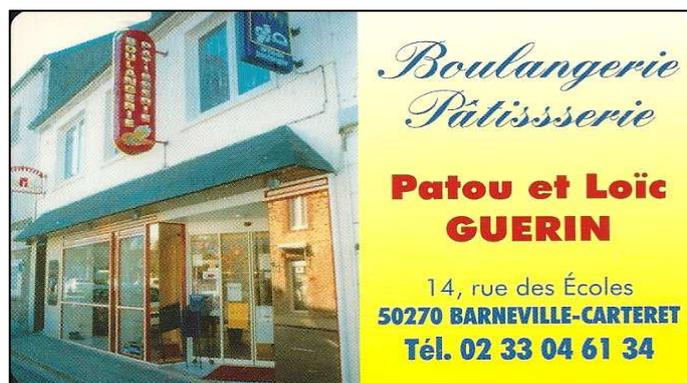
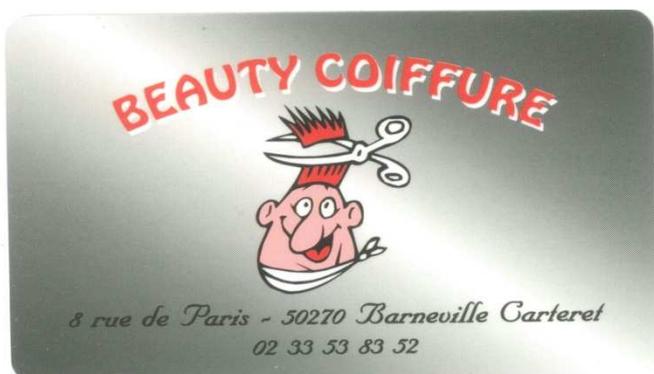
Permanence Canton de Barneville Carteret : Communauté de communes de la côte des Isles - Chaque premier jeudi du mois de 9h00 à 12h00. Des rendez vous peuvent y être proposés en dehors des horaires de cette permanence.

Vos interlocutrices

Annick Guillou, coordinatrice

Anne Roux, chargée d'accueil

N'hésitez pas à les contacter, ce service est confidentiel et gratuit



Avec **manéo** choisissez le transport qui vous convient

manéo
EXPRESS

Les fiches horaires de ces lignes sont disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site <http://transports.manche.fr>

Ou au 02 33 055 550

Sur la Côte des Isles, 2 lignes régulières quotidiennes, des trajets plus directs, plus rapides :

- **Ligne 10 – Portbail ↔ Cherbourg-Octeville** – Arrêt dans le Bourg des Moitiers d'Allonne (7 passages quotidiens, environ 45 minutes pour rejoindre la gare de Cherbourg-Octeville)
- **Ligne 11 – Portbail ↔ Valognes** – Les arrêts les plus proches sont Barneville-Carteret (gare ou mairie), Sortosville-en-Beaumont (Biscuiterie)- 7 passages quotidiens, environ 30 minutes pour rejoindre la gare de Valognes

TARIFS

Billets à l'unité : 2,30 €

Carte de 12 trajets : 23 €

Cartes d'abonnement

Consulter le site ou téléphoner au
0 800 150 050

manéo
PROXIMITE

**Réservation
obligatoire la veille
avant 16 heures au**

0 800 150 050

Le service de proximité du Conseil général vous permet de vous rendre,

- à Barneville et Portbail, les jours de marchés
- à Cherbourg-Octeville le jeudi après-midi

Le véhicule (9 places maximum) vous prend et vous raccompagne à votre domicile

mode d'emploi

- 1** Consultez la fiche horaires ci-contre

Choisissez le jour et la destination qui vous conviennent. Important : les jours, les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes.
- 2** Réservez votre véhicule Manéo

Composez le **0 800 150 050** (choix n° 3) appel gratuit depuis un poste fixe. Appelez de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi. Attention ! Dernier délai pour réserver : la veille du départ avant 16h.
- 3** Recevez la confirmation de votre réservation

L'heure à laquelle votre véhicule Manéo passera vous chercher vous sera confirmée par téléphone, après 16h, la veille au soir de votre départ (le vendredi soir pour un trajet le samedi ou le lundi).
- 4** Laissez-vous transporter avec Manéo proximité

À l'heure convenue avec l'opérateur, le conducteur du véhicule Manéo vient vous chercher à votre domicile et / ou à l'arrêt déterminé pour le retour.
- 5** Achetez votre ticket de transport

Le conducteur vous vend un ticket à l'unité à 2,30 € correspondant à un trajet simple ou à 4,60 € pour un trajet aller-retour.

Le transport est gratuit pour les moins de 4 ans

fiche horaires

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE DES ISLES

manéo
service proximité

Communes concernées : Barneville-Carteret, Baubigny, Carville-la-Rocque, Denneville, Fierville-les-mines, La Haye d'Écot, Le Mesnil, Les Moitiers-d'Allonne, Portbail, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lô-d'Ourville, Saint-Maurice-en-Cotentin, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont

Mardi	Arrivée à	Portbail mairie	09h30
		Barneville-Carteret mairie	09h40
	Départ de	Portbail mairie	11h30
		Barneville-Carteret mairie	11h40
Jeudi	Arrivée à	Cherbourg polyclinique	13h45
		Cherbourg Les Provinces	13h55
		Cherbourg bd. Schuman	14h05
		Cherbourg hôpital	14h15
	Départ de	Cherbourg polyclinique	16h15
	Cherbourg Les Provinces	16h25	
	Cherbourg bd. Schuman	16h35	
	Cherbourg hôpital	16h45	
Samedi	Arrivée à	Portbail mairie	09h20
		Barneville-Carteret mairie	09h30
	Départ de	Portbail mairie	11h20
		Barneville-Carteret mairie	11h30

Trier, c'est économiser...

Trions, et recyclons nos papiers !

Chaque habitant du Cotentin en trie 27kg/an. Ce geste permet de préserver chaque année environ 2 850 tonnes de bois et d'économiser plus de 16 000 m³ d'eau.

Pour autant les efforts doivent être poursuivis car la quantité de papiers recyclables encore présents dans nos poubelles est de l'ordre de 25 kg/an/habitant. Outre la préservation de ressources naturelles, le tri de ces papiers permettrait de réduire notablement les coûts du service : une tonne de papier triée coûte 38,8€ HT de moins qu'une tonne de papier jetée dans la poubelle.



**Attention !
Il existe des faux-
amis !**

**Le papier cadeau, le
papier calque, le papier
photo, le papier peint
ne se recyclent pas.**

Du tri au recyclage des plastiques...

Les matières plastiques sont des matériaux organiques constitués de macro molécules et produits par transformation de substances naturelles telles que les hydrocarbures (charbon, pétrole, gaz naturel). Comme toutes substances organiques, quand on les surchauffe, le carbone apparait.

Il existe différents types de plastiques. Les plastiques se distinguent grâce à des chiffres qui se trouvent dans un triangle fléché :

Le 1 : PET (polyéthylène téréphtalate) : bouteilles d'eau.

Le 2 : PEHD (polyéthylène Haute Densité) : bouteilles de lessive, flacons de shampoing.

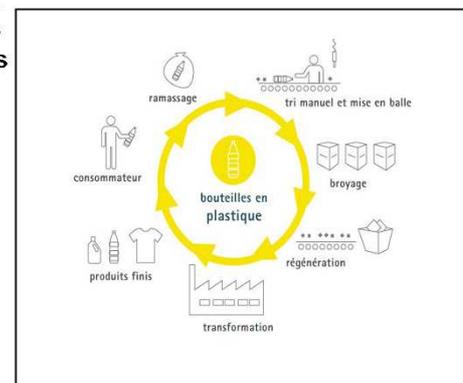
Le 3 : PVC (polychlorure de vinyle) : tuyaux d'eau gris, gaines électriques...

Le 4 : PELD (polyéthylène basse densité) : films d'emballages.

Le 5 : PP (polypropylène) : valises, capsules...

Le 6 : PS (polystyrène) : tableaux de bord, gobelets ...

Le 7 : Autres plastiques.



**Faites le bon geste,
nous faisons le reste...**

Malgré la mise en place de colonnes enterrées et la mise en service de nouvelles colonnes de tri en bois, en 2013 nous enregistrons une légère diminution des tonnages destinés au centre de tri !

La participation de tous au tri sélectif est plus que nécessaire, est-il utile de rappeler que cette bonne adhésion des habitants au geste de tri a contribué à stabiliser le montant de notre redevance pour la 9^{ème} année consécutive !

Repas des Aînés 2013

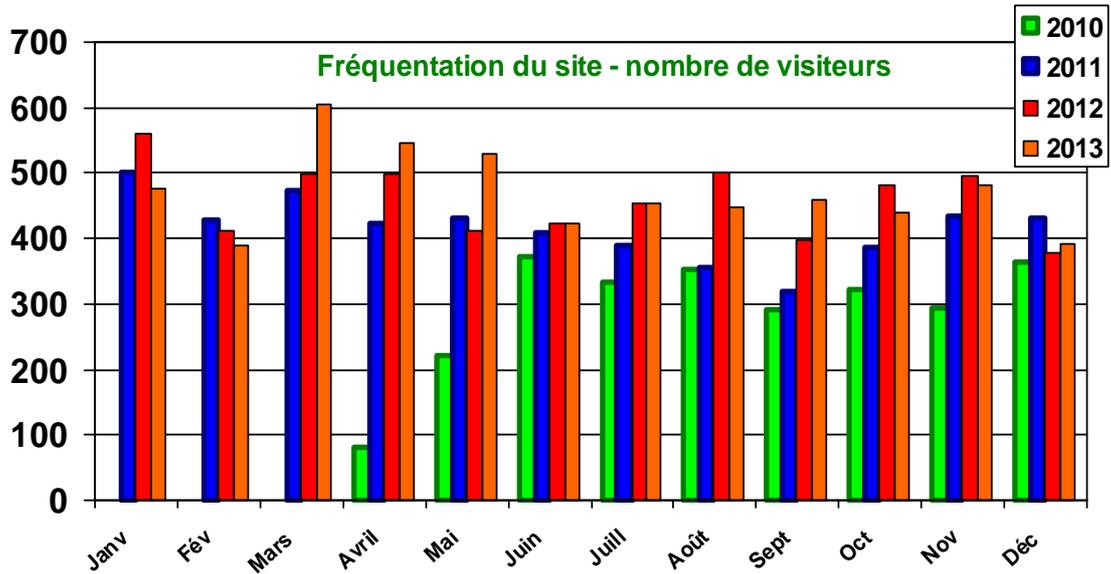


**En 2014, la Municipalité
invitera ses Aînés
le dimanche 18 MAI**





www.lesmoitiersdallonne.com



Les gestionnaires remercient les participants (Municipalité, Associations ou Habitants) qui, en organisant des évènements variés et appréciés sur la commune, participent également à la vie du site. Les nombreuses photos que vous nous adressez concourent à sa convivialité et à son succès.

Pour participer, une adresse courriel : site@lesmoitiersdallonne.com

Annick POULAIN

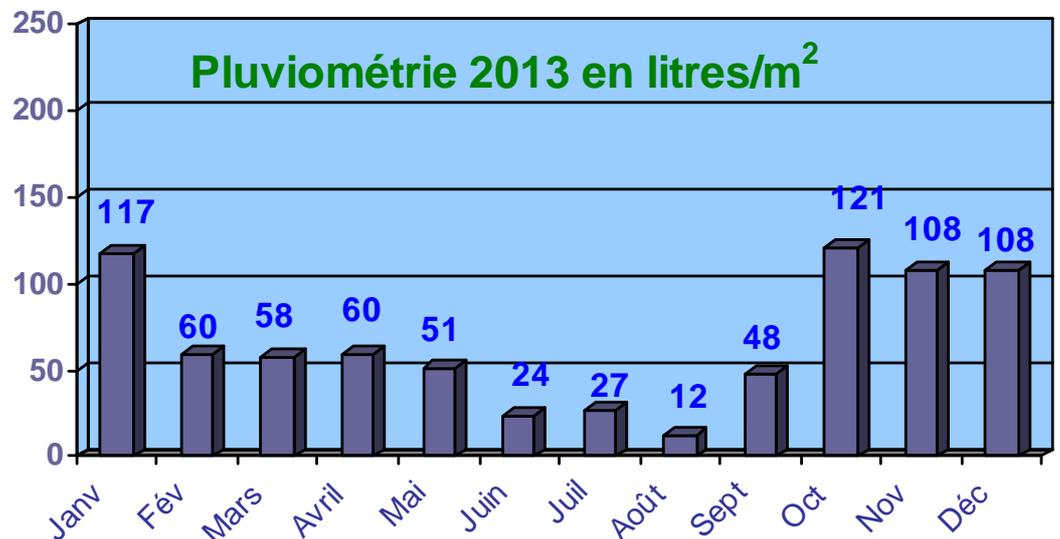
Michèle SONILHAC

Merci à Denis JOULAIN pour la réalisation du blason des Moitiers d'Allonne.

Merci à Bruno COURTOIS pour le design du bandeau de notre site

Un peu de Météo

Année	Litres
2001	925
2002	875
2003	667
2004	763
2005	700
2006	704
2007	912
2008	931
2009	831
2010	831
2011	763
2012	1035
2013	794



21



*Oh la neige! Regarde la neige qui tombe...
Cimetière enchanté fait de légères tombes
Elle tombe la neige, silencieusement
De toute sa blancheur d'un noir éblouissant
La neige...*

C. NOUGARO





**Pour votre élan de solidarité
Soyez encore tous remerciés !**



**Merci aux artistes
photographes**



Ecole des Chardons bleus

Présentation de l'école

L'Ecole Publique des Chardons Bleus comptait à la rentrée 2013 un effectif total de 95 élèves répartis en 4 classes, soit une baisse sensible par rapport à la rentrée 2012 (due à des déménagements et à 14 départs en 6^{ème})

Mme Patricia Blestel a toujours en charge les élèves de maternelle (PS, MS), Mme Caroline Ratel les GS-CP, Mme Sylvie Ehrenfeld les CE1-CE2 et Mr Christian Duchesne les CM1-CM2 (voir tableau ci-dessous).

La décharge de direction de Mr Duchesne est assurée chaque vendredi par Mme Yolaine Lefèvre.

L'école bénéficie des services d'une ATSEM, Mme Chantal Lelerre, qui aide l'enseignante de maternelle.

Mme Myriam Blondel, animateur éducatif, dont l'emploi a été pérennisé par la commune depuis la rentrée 2009, intervient sur le temps scolaire les lundis, jeudis toute la journée et les mardis, vendredis le matin. Elle apporte une aide précieuse à la maîtresse de GS-CP auprès des élèves les moins autonomes et assure également l'encadrement de petits groupes d'élèves du primaire en ateliers informatiques.

Une auxiliaire de vie scolaire, Mme Julie Travers, est également présente dans l'école, à temps plein, pour les besoins d'un élève.

Un accueil périscolaire, organisé par la Communauté de Communes, est assuré chaque matin à partir de 7h 30 et le soir jusqu'à 18h 30 à l'école. Les enfants sont pris en charge par Mme Myriam Blondel et Mme Elodie Lequertier qui remplace Mme Adélaïde Dupont (congé maternité).

Effectifs de l'école (rentrée 2013)

Cours	Mme Blestel	Mme Ratel	Mme Ehrenfeld	Mr Duchesne
PS	12			
MS	14			
GS		8		
CP		9		
CE1			13	
CE2			16	
CM1				11
CM2				12
TOTAL	26	17	29	23

**47 élèves sont
hors-commune**

. Ils se répartissent ainsi :

Sénoville - 19
Sortosville-en-Beaumont :- 6
Baubigny - 13
St Jean-de la-Rivière - 1
Barneville-Carteret - 8

Préparation de la rentrée 2014.

12 élèves sont susceptibles de partir au collège à la rentrée 2014.

En maternelle, 12 inscriptions en petite section (enfants nés en 2011) sont, à ce jour, prévisibles.

Les parents désirant inscrire leur enfant pour la rentrée 2014 pourront le faire du lundi 12 mai au vendredi 16 mai 2014 à l'école, le vendredi toute la journée (jour de décharge du directeur) ou le soir après la classe les autres jours (se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant).



Election des représentants de parents d'élèves au conseil d'école (année scolaire 2013/2014)

<u>Ont été élus : Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Linard Laëtitia	Pécullo Eve
Lecesne Sophie	Bouchard Anne
Feuilly Sandra	Lécureuil Julie
Leprévost Aurélie	Bonnemains Sébastien

Sorties, activités sportives ou culturelles.

Voici un rapide survol des sorties pédagogiques, des activités sportives ou culturelles auxquelles ont pu participé les élèves de l'école tout au long de cette année 2013.

- Rencontre course longue, le 5 février 2013, sur le stade de Barneville-Carteret, pour les classes de GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2 (aboutissement du cycle course longue mené en classe pendant les séances d'EPS).
- Activité piscine : les élèves de la GS au CE2 inclus ont bénéficié de 10 séances à la piscine des Pieux du 26 mars au 11 juin 2013.
- Dans le cadre du Festival de l'Enfant, à Portbail, spectacle intitulé « Le Blues du Loup » pour les quatre classes de l'école le jeudi 23 mai 2013.
- Du 29 au 31 mai 2013, les élèves de CM ont participé à un séjour « découverte de Paris ». Le programme était très riche : promenade sur la Seine, Tour Eiffel, Invalides et Musée de l'Armée, Assemblée Nationale, Arc de Triomphe, Musée Grévin, Château de Versailles...
De bien beaux souvenirs pour les élèves qui sont rentrés émerveillés par toutes ces splendeurs !
- Sorties scolaires de fin d'année : visite d'une chèvrière à Liesville sur Douve, puis promenade fluviale commentée sur la Douve le 25 juin 2013 (classes GS/CP et CE1/CE2) ; visite du zoo de Champrépus, le 25 juin 2013 (classe maternelle).
- Sortie vélo (classe CM), le 28 juin 2013. Accompagnés de leur enseignant et de parents d'élèves, les élèves ont rejoint Portbail par la côte, puis se sont arrêtés au centre de secours de Barneville-Carteret sur le chemin du retour : participation à différents ateliers animés par des pompiers. Encore un grand merci aux pompiers pour leur accueil, leur disponibilité et aux courageux parents d'élèves!
- Lors de la kermesse du dimanche 23 juin 2013, les élèves avaient préparé avec leurs enseignants un concert sur le thème des chants de marins (interprétation des petits le matin et des grands l'après-midi).
- Participation des quatre classes de l'école au Forum Nutrition Santé dans la salle polyvalente de Portbail : visite de l'exposition pour les CE/CM et spectacle pour les petits les 17 et 18 octobre 2013
- Séances de cinéma à Barneville-Carteret : «L'apprenti Père Noël et le flocon magique» le jeudi 19 décembre (PS/MS et GS/CP), «La Reine des Neiges» le vendredi 20 décembre (CE et CM).
- Autre moment fort : le spectacle de Noël.
Le vendredi 13 décembre 2013, tous les élèves de l'école ont en effet présenté leur spectacle dans la salle des Douits de Barneville-Carteret devant tous les parents d'élèves. Une programmation variée (danses, chants, acrosport, saynètes...) qui a ravi le nombreux (et excellent !) public venu applaudir nos jeunes artistes.
- Notons enfin que chaque jeudi après-midi, il ne nous est plus possible, en raison des coûts de transport, de nous rendre à la salle de sports de Barneville-Carteret car le bus communal que nous utilisions les années précédentes a été supprimé depuis la rentrée 2013. Un grand merci à la municipalité de Barneville-Carteret qui, pendant toutes ces dernières années, nous a permis d'utiliser leur service de transport communal et mis à notre disposition la salle de sports.

Laurent Djennane, éducateur sportif mis à disposition par la Communauté de Communes, intervient donc maintenant le jeudi, de 14h à 15h, sur le site de l'école.

Pour conclure

Un grand merci à la municipalité des Moitiers d'Allonne qui met tout en œuvre pour qu'enfants et enseignants travaillent dans les meilleures conditions possibles dans un climat toujours très constructif de dialogue et d'écoute.

Un grand merci également aux parents d'élèves membres du comité de cantine ou de l'association des parents d'élèves (ainsi qu'à tous ceux qui viennent les épauler) pour leur dynamisme, leur dévouement et leur efficacité lors des nombreuses manifestations qu'ils ont organisées tout au long de l'année (repas, tombola, kermesse, concours de belote, vente de crêpes ou de croissants, spectacle de Noël, ...) au profit des élèves de l'école.

Bonne et heureuse année 2014 à toutes et à tous !

**Le Directeur,
C. Duchesne**

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, septembre a vu l'élection des membres du comité de cantine.

Clarisse Deneuve occupe à présent la fonction de présidente, Emmanuelle Lequertier celle de secrétaire, Eve Pécullo celle de trésorière.

La cantine, c'est avant tout les personnes qui y sont au quotidien : en cuisine, Patricia Leprévoist en charge des 10 000 repas servis au cours de l'année scolaire, au service Florence Gohel, et pour l'accompagnement des petits lors du premier service, Virginie Bonnemains et Elodie Lequertier. Les plus grands, servis au second service, sont accompagnés et encadrés par Monsieur Duchesne.

Nous saluons toutes ces personnes, sachant que chacune de ces fonctions demande beaucoup d'énergie.

En ce début d'année, nous avons proposé aux enfants de l'école de participer à une tombola afin de gagner et faire gagner de bonnes galettes des rois. Nous attendons avec impatience le retour des grilles complétées, nous sommes confiantes, nous savons que les personnes concernées répondront favorablement. Nous ne mettons pas de côté l'idée d'un autre événement pour la cantine d'ici la fin de l'année scolaire, nous vous en informerons via le site de la commune. Les bénéfices de « ces » opérations iront intégralement à la cantine scolaire.



Pour cette année encore, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre se sont impliquées, s'impliquent et continueront à le faire en participant aux différentes manifestations organisées au bénéfice de la cantine ou de l'école.

Nos remerciements vont également aux municipalités de Sénoville, de Baubigny, de Sortosville et des Moitiers d'Allonne et de son maire pour leur soutien, le Club de l'Amitié, les enseignants de l'école et l'APE les Chardons Bleus.

Bonne Année à toutes et tous !

Le comité de cantine scolaire des Moitiers d'Allonne

ARTISAN
BOUCHER

David LOTT
BOUCHERIE CHARCUTERIE

ROTISSERIE AU FEU DE BOIS




18 rue Guillaume Le Conquérant
50 270 Barneville-Carteret Tel 02 33 53 85 38

Carrefour market

BARNEVILLE CARTERET

Le Pont rose 02 33 04 50 44

Cles minute à l'accueil
PHOTOS IDENTITES OFFICIELLES CONFORMES
drive
LOCATION TOURISME & UTILITAIRE
Carrefour Spectacles
Remorques 2.4
Véhicules sans permis
24/24

Suite à l'assemblée générale de septembre, la composition de l'association a été redéfinie. Claire Bernard (membre), Amandine Blanchon (présidente), Anne Bouchard (membre), Sandra Feuilly (membre), Julie Lécureuil (secrétaire), et Laëtitia Linard (membre), toutes déjà présentes l'an passé, ont été rejointes par de nouveaux volontaires. Sont donc venus renforcer les rangs : Jessica Beaumont (trésorière), Sébastien Bonnemains (membre) et Aurélie Leprévost (membre).

Le concours de belote a réuni les joueurs au mois de novembre dans une ambiance détendue et sympathique. Nous remercions ici, les habitants et les commerçants pour leurs dons qui nous permettent d'organiser cet événement et contribuent à son succès, ainsi que les fidèles de ce concours qui se déplacent à chaque édition.



Le spectacle de Noël s'est tenu à la salle des Douits avant les vacances de décembre. Les familles se sont déplacées en masse pour voir danses, chants, acrobaties, jonglages et autres saynètes savamment orchestrés par les enseignants et interprétés par les enfants.

À l'occasion de la dernière journée d'école, le père Noël, malgré un emploi du temps chargé, a rendu visite aux enfants de l'école, passant tour à tour dans chacune des classes et offrant cadeaux et confiseries aux élèves, merci père-noël !

Par ailleurs, en ce début d'année scolaire, des ventes de crêpes, de pains au chocolat et de sapins de Noël ont été organisées. La vente de viennoiseries étant bien accueillie, elle sera répétée tout au long de l'année.

La désormais traditionnelle « Tombola de Printemps », donnera à gagner cette année encore, de beaux et généreux lots.

Nous prévoyons plusieurs manifestations auxquelles vous êtes cordialement conviés :

- **Repas dansant au Mille-Club le 29 mars**

- **Vide Grenier le 22 juin** avec restauration sur place

Il est à noter que l'un des objectifs de l'association est de collecter de l'argent au travers de ces différentes manifestations, pour le restituer entièrement à la coopérative scolaire.

Nous remercions les parents, enseignants, habitants et la Municipalité pour leur soutien et leur implication dans la vie de l'école.

Bonne et heureuse année 2014 à tous !

L'association des parents d'élèves.





Union Nationale des Combattants Association des Moitiers d'Allonne

Chères Adhérentes et Adhérents, chers Amis,

Comme chaque année, nous vous informons des activités de la section, la «Gazette» n'étant plus à l'ordre du jour, pour des raisons pratiques, une feuille d'information sur les activités de notre section est néanmoins nécessaire afin que, tous, vous soyez informés de nos différentes représentations; ceci pour que vous vous sentiez partie prenante et membre actif de votre association, dans le seul but est de contribuer à son «ESSOR» !!!!

Éditorial du Président

Sous cette appellation, l'association semble toute destinée aux combattants (ou anciens combattants) de même qu'aux « soldats de France » (toute personne ayant remplie ses obligations militaires). Voire les militaires qui ont été en OPEX (Opérations Extérieures).

Ceci cadre l'association dans sa globalité, mais est victime d'une stigmatisation de part son titre (Union Nationale des Combattants) aussi je me dois de convaincre que, malgré sa destination finale, celle-ci reste « **une association ouverte** » même si on a rien à voir avec le monde des combattants, on peut y adhérer : (tout citoyen, civil , policier, gendarme, etc..) il suffit d'aimer les **valeurs qui nous rassemblent** = respect de la République, amour de la patrie, respect des anciens.

Aujourd'hui, il n'existe pratiquement plus d'anciens combattants de « Guerre 39/45», il reste encore quelques combattants d'Algérie (**A.F.N.**), mais au fil des ans ils auront disparu aussi, donc pour pérenniser l'association il faut faire venir du monde : l'avenir est tourné vers les « **Soldats de France** » et même si certains n'ont jamais effectué de service militaire ou de journée citoyen, je pense notamment aux femmes, ils ou elles peuvent tout de même adhérer en qualité de membre sympathisant.

Il faut ancrer dans les esprits que le but d'une association (quelque soit le nom qu'elle porte) œuvre dans l'intérêt de ses adhérents ; plus il y en a, plus les moyens sont importants pour les adhérents. Hormis les deux principales cérémonies militaires du 8 mai et du 11 novembre, l'Association organise des repas, des sorties, l'essentiel est de se retrouver ensemble pour se distraire et partager de bons moments.

L' U.N.C. des Moitiers d'Allonne, compte une trentaine de membres, et nous espérons en recruter prochainement encore 4, ce qui est un effectif honorable au regard de la commune et, des autres associations régionales d'anciens combattants.

La crise économique ne favorisant pas les dépenses, et plongeant les gens dans l'isolement, il faut unir nos moyens et rassembler, car **ensemble**, nous seront plus forts, voire mutualiser avec d'autres sections pour organiser des voyages.

Le coût annuel d'adhésion est de 16 € sans le journal, et 20 € avec le journal « la voix du combattant »

J'appelle les gens de bonne volonté partageant nos valeurs à venir nous rejoindre.

le Président Francis BOTTA



Commémoration du 11 novembre 1918



M. Jean LECONTE Porte drapeau de l'U.N.C.
Pour ces bons et loyaux services au sein de l'Union Nationale des Combattants durant 20 ans M. Jean LECONTE s'est vu remettre la médaille d'Or des portes drapeaux à l'occasion de la cérémonie.



Cette année encore l'école des Chardons bleus s'est distinguée par sa forte représentation de 22 élèves sous la Direction de M. DUCHESNE

Monsieur le Maire ne pouvant être des nôtres ce jour il s'est fait représenter par son Adjoint M. Joseph POULAIN délégué aux anciens combattants de la commune.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette cérémonie à la salle du mille club où le Président Francis BOTTA a procédé aux remises de médailles du mérite « Bronze » de l'U.N.C. pour : Messieurs Alexandre GIOT- Alain PATRIMONIO et Alain CORDON

Félicitations

Le Président Francis BOTTA adresse toutes ses félicitations aux décorés :

Messieurs Claude JEAN, Ernest GARNIER, (promotion du 8 mai) et Alexandre GIOT, Alain PATRIMONIO, Alain CORDON (promotion du 11 novembre) qui ont obtenu la médaille de bronze du mérite U.N.C.

Monsieur Henri LEMARCHAND pour sa médaille d'Argent du Djebel

et Monsieur Jean LECONTE pour sa médaille d'Or de Porte Drapeau récompensant ses 20 années de bons et loyaux services, et sa présence sans faille au profit de la section des Moitiers d'Allonne



Remerciements

L'U.N.C. et son Président remercient Monsieur le Maire Alain LECHEVALIER, ses adjoints ainsi que les membres de la Mairie, pour leur action et leur participation dans l'aide qu'ils nous apportent lors de nos manifestations associatives et cérémonies.

Nous tenons à remercier pour la présence à nos cérémonies et leur fidélité au devoir de mémoire, les élèves de l'école des chardons bleus.

Nous exprimons notre reconnaissance et nos remerciements à chacune et chacun, des parents d'élèves et du Directeur de l'école M. DUCHESNE pour la fidélité dont ils nous font l'honneur.

Je tiens personnellement à remercier tous les membres du bureau, le Conseil d'Administration pour, leur dévouement et leur compétence, ainsi que les adhérents bénévoles, femmes et hommes qui m'ont aidé dans toutes les activités.

Projets 2014

Assemblée Générale

le dimanche 13 janvier 2014 à 14h30

à la salle du mille club des Moitiers d'Allonne
avec la traditionnelle Galette des Rois .

Repas de l'amitié cet hiver : « Couscous Royal »

En vue de préparer notre sortie de printemps en Bretagne, et d'apporter une participation financière à cette excursion , l' U.N.C. va organiser un couscous royal, un dimanche après midi durant l'hiver (vers Février)

Excursion en Bretagne Printemps 2014

Prévue au printemps prochain notre association organise une excursion et un échange convivial avec l'U.N.C. de la Richardais, pour une découverte commentée de la rivière de la Rance sur un bateau avec déjeuner à bord, puis visite libre à DINAN.

En concertation avec M. Albert LECREPS de l'UN.C. De Saint-Jean de la Rivière, dont j'ai invité les membres à se joindre à nous et, par la même occasion faire une représentation étoffée de porte-drapeaux afin de marquer notre Union Confraternelle avec l'U.N.C. de la Richardais.



Le Quétivet

I vyint des Brus en sâotaunt les roquis, en copaut les jannyires ; no dirait qu'il est pressi d'artrouvaer la gerfilleu pis la mé.

Oû renouvé, les poules d'iâo y nagent d'aveu leus couaées de petiots. Tous les auns, eune bouore sâovage y promène ses bouorots entre les touffes de paves et de cresson. Y a itou des ragondins qui pllongent mais qu'i nous entendent arrivaer.



Devaunt la guerre de quatorze, y avait eun moulin mais i n'en reste pus mais qu'eun pan de mu couvert de glléru, eune rattire à cats-huaunts.

La riryire a taé arraungie en doué communna. Quand j'étais quenâle, tout le trige venait y puchi. Fallait veî le lundi les bourouettes, les veitures à quéton arrivaer de bouone heure et toutes les lessivyires refaisaient le monde en bagoulaunt !

Les quenâles jostaient et marotaient et cha finissait souvent par eun ban. Ma mère prêtait des hardes pour chaungi le petiot mais ch'était des chiques de

file et là, le gâs brin content mulait en attendaunt que sa mère ait finin.

Oû renouvé, quand les bercas étaient tondus no lavait la lanne mais dauns le bas de la rivyire, pas d'aveu les hardes dé de même pour les boudins quauand no tuait le vêtu à l'arryire.

Tous les jours, les gens du trige venaient abreuvaer leurs vaques, leurs quevâos ou querriaer de l'iâo pouo leus avers ou leus courtis.

Oû renouvé les pirottes de tout le hammé se racachaient à la rivyire d'aveu leus ouésouns. Cha que ch'était genti à veî !

Ampraès les feins tout le trige se retrouvait pour veudyi vla rivyire : les bannés, les pales, les fourques, cha y allait !...

Nous, les quenâles, no courait les aungules qui sortaient de la vase et les cryatures servaient à beire aveu de la galette, ch'était le bouon temps !

La rivyire, ch'est la vie d'eun hammé !

No l'a jammais veue nous inondaer noute rivyire oû dire de mes gens et de ma grand-mère qu'érait pus de chent chinquaunte auns.

Mais dé depis que no a fait des « TRAVAUX » no z-est tréjous à la merci d'eun débordement. Et coume dirait ma grand-mère : « Tout change et ryin n'amende ! »

Frédérique Mabire

SPID

Informatique

Pour le Particulier et le Professionnel

02 33 93 73 27 - www.spid-informatique.fr

5b, Le bourg - 50580 ST-LO D'OURVILLE

Boulangerie des ISLES



Mr et Mme GRELLE

40 rue Guillaume le Conquéant - 50270 BARNEVILLE CARTIERET

TÉL. 02 33 53 83 90

Trad erie

Nous nous r unissons d esormais le troisi eme lundi de chaque mois   la salle du mille club , les personnes int eress es pour nous rejoindre seront les bienvenues.

Nous avons organis  en 2013 dans notre commune un apr s midi chants et danses d' autrefois avec l'Amicale Saint H elier de Denneville et le groupe « la brigandine », le public n' tait pas nombreux mais tr s chaleureux !

En juin, c' st la commune de st Jean qui nous a demand  d'animer le feu de la « st Jean » , c' st le repas que nous avons anim , puisque trop de vent donc trop dangereux pour faire un feu .



Pour nous contacter :

Sylvie Lecourtois → 02 33 04 93 61

Nicole Freret → 02 33 01 04 18

Claudette Akrich → 02 33 01 18 23



BELZ
EURL

ENTREPRISE
DE
BÂTIMENT

T l. 02 33 53 87 35
Fax 02 33 53 55 54

e-mail :
ets-belz@orange.fr

6, Boulevard des Sables d'Or
50270 BARNEVILLE-CARTERET



Cabinet
Faudais
depuis 1913

Conseil en Immobilier

9A, rue des halles
50270 BARNEVILLE-CARTERET
T l. 02 33 21 20 00
Fax 02 33 04 08 49
barneville@cabinet-faudais.fr
www.cabinet-faudais.com



**Dominique
MAUGER**



**PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**

" Les Hameaux "

15, route de la lib ration
50270 BARNEVILLE - CARTERET

02 33 53 82 48

CLUB DE L 'AMITIE

LES MOITIERS D 'ALLONNE - BAUBIGNY - SENOVILLE

Au 31 décembre 2013, notre club compte 176 adhérents : 75 des Moitiers d 'Allonne, 4 de Sénoville, 14 de Baubigny,
64 de la communauté de communes de la côte des isles et 20 hors CCCI.

Notre club est affilié à la fédération des Aînés Ruraux depuis 2010 appelée dorénavant
« **Générations Mouvement, Les Aînés Ruraux** ».

Notre choix, à l'époque avait été fait pour le sérieux du mouvement, l'aide à la gestion, les assurances, les voyages.

Nous avons constaté que d'autres avantages existés :

* la défense de nos intérêts en participant aux différentes instances

- soit au *niveau local* : CCAS, CVS ou CLIC

- soit au *niveau départemental* : CODERPA (comité départemental des retraités et personnes âgées), conseil d'administration des établissements médicaux-sociaux et de santé

- soit au *niveau régional* : Agences régionales de santé

- soit au *niveau national* : CFR (confédération française des retraités), ANESS (agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale)

* remises pour les adhérents de partenaires locaux et nationaux comme Groupama, Audika, Daxon, Présence Verte, Habitat Développement...

Notre club propose de nombreuses activités :

Atelier art floral

36 personnes ont participé aux ateliers
animés
par Michèle Trébos



Atelier cuisine :

Les ateliers ont été animés par Cécile Onfroy
Une vingtaine de participantes à chaque
séance.

Grâce à cet atelier, nous avons pu proposer à
notre expo-vente de Noël de délicieux
chocolats et gâteaux.

Gymnastique volontaire

tous les vendredis hors vacances scolaires
à 14h30,
nous avons cette année 28 licenciées
âgées de 30 à 85 ans



Danse en ligne

Cette activité a un énorme succès. 51 personnes sont inscrites.

Elle se déroule le lundi de 17 h à 18 h30 et est animée bénévolement par Micheline et Daniel DELARUE.



Repas de juin



Concours belote des adhérents

Plus d'une trentaine d'adhérents ont participé aux quatre concours organisés.



Atelier cartonnage :

11 personnes ont participé aux ateliers animés par Michèle Trébos et ont permis d'agrémenter notre expo-vente de Noël

Il ne faut pas oublier notre Atelier dessin-peinture.
Un 3^{ème} cours s'est ouvert après notre exposition du mois d'octobre

Quelques dates à retenir pour 2014

*Le Club est ouvert à tous, jeunes et aînés,
afin d'échanger et partager nos savoirs et rompre la solitude.*

Le club organisera 2 concours de belote *réservés aux adhérents* le **mardi 18 février** et le **mardi 18 mars** à 14h00

Tous les mardis : randonnée pédestre d'environ 8 kilomètres ou jeux de société

Les 26 et 27 juillet notre atelier « peinture » est invité à « la Côte des Arts » anciennement le « Havre des Arts ». L'exposition se tiendra dans l'école des Moitiers, le 1000 clubs étant déjà loué.



L'assemblée générale du 20 janvier 2014 a élu son nouveau conseil d'administration :

Debout : Michel Leprévost, Marie Legrand, Jeanine Blondel, Juliette Voisin, Thérèse Poulain, Margueritte Bresson, Claudine Padet, Marie-Claire Avoine, Joëlle Ledanois.

1^{er} rang : Charles Ledanois, Odile Huguerre, Michèle Sonilhac, Germaine Boulissière, Rolande Leconte.

Je profite de cet encart pour **remercier** très sincèrement la municipalité des Moitiers, tous nos **animateurs bénévoles et adhérents** sans lesquels nous ne pourrions pas vous proposer ces activités ou manifestations. Je remercie aussi tous les **commerçants** et **artisans** que nous sollicitons à l'occasion de nos lotos et concours de belote pour leur **générosité**.

*La présidente et les membres du bureau vous présentent, à tous et à toutes,
leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.*



3e Exposition de dessins et Aquarelles 26 & 27 Octobre 2013

L'exposition a eu lieu dans la salle "Mille Club" des Moitiers d'Allonne.

Au vernissage, plusieurs personnalités étaient présentes: Dieudonné Renaux, Conseiller général, Mr Gosselin Président de la Communauté de Communes, Serge Laidet (Attaché culturel de Portbail), Alain Lechevalier, Maire des Moitiers, Michèle Sonilhac, Ière Adjointe, Annick Poulain, Présidente du Club de l'Amitié, plusieurs membres du Conseil municipal des Moitiers, Me Laurent, Notaire, les journalistes de la Manche libre, la Presse de la Manche

Après une courte présentation de Christian Dutôt, soulignant les progrès remarquables des exposants, ainsi que les œuvres représentant la neige sur les Moitiers, en hommage aux volontaires ayant débarrassé la commune, M. le Maire a fait une très chaleureuse intervention sur le travail fourni par tous les participants.

-73 œuvres ont été présentées par les 11 artistes du cours (2012 : 89 œuvres pour 16 artistes).

Il faut observer que si certains auditeurs n'ont pas le courage de suivre un enseignement délicat, ou ont présumé de leur disponibilité, la moyenne du nombre d'œuvres a augmenté sensiblement par personne : 6 contre 5 ; et la qualité aussi.

Le prix abordable des œuvres a tenté 11 acheteurs.

Malgré un temps plutôt détestable, nous avons eu 185 visiteurs, dont 40 au vernissage, qui parfois sont venus de Cherbourg ou St Sauveur le Vicomte.

Nous avons été aidés par Radio-Bleu Cotentin (au moins 2 appels par jour pendant 5 jours), 1 avis sur la presse, de plus 60 affiches et 170 tracts ont été distribués.

10 personnes ont souhaité suivre des cours, ce qui pose la question des disponibilités de la salle et de C. Dutôt pour recevoir un troisième groupe. Une solution semble avoir été trouvée, le jeudi après-midi : recevoir le 1er groupe qui arrive en fin d'année prochaine à la fin du cycle, de 14 à 16h00 et le 3e de 16h15 à 18h15. Sans changement pour le 2e groupe, le mercredi soir de 20 à 22h00.

Ainsi que nous pouvons le constater, la Commune peut espérer devenir un pôle d'activité artistique solide et prometteur.

Christian DUTÔT



Mise en valeur des dunes : enfin bientôt du concret !

Le projet de valorisation des dunes d'Hatainville par l'interprétation a pris un peu de retard pour des questions d'ordre budgétaire, mais verra le jour en partie pour l'été 2014. Le CPIE du Cotentin a été retenu pour la mise en forme des panneaux et du livret.

Seront donc posés sur site pour l'été prochain et mis à disposition du public

- le panneau lié au sentier de « La Découverte » avec son balisage et son livret.
- Un panneau à l'entrée du chemin qui mène au lavoir de Fontenelle
- Un panneau d'information sur le patrimoine naturel côté Carteret à l'entrée du GR223 dans les dunes



A l'automne, les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée agricole de Sées ont effectué une deuxième semaine de chantier pour valoriser les terrains communaux, futur point de départ du sentier de « La Découverte », avec une valorisation supplémentaire de l'oseraie. Les étudiants ont retravaillé sur la mare, changé les clôtures, élagué la saulaie et paillé avec du bois déchiqueté talus et plantations. Une barrière a ensuite été posée avec le locataire des terrains communaux. Les équipements ont été financés par la commune des Moitiers d'Allonne, l'organisation, et le suivi du chantier, assurés par le SyMEL. Un bel exemple de coopération.



Sur l'ensemble des dunes, la signalétique d'entrée de site a été remplacée, avec comme nouveautés l'inscription des toponymes. En 2014, la deuxième partie du projet reste à faire en vue d'une installation sur site en 2015 :

- Conception d'une table d'orientation qui sera posée dès la sortie du village d'Hatainville à Meaudret.
- Une information au niveau de la cale
- La mise en place du deuxième sentier d'interprétation avec son livret sur la partie sud du massif dunaire que nous avons nommé sentier de la Mer de Sable

Côté communication, à la demande du Conseiller Général, Dieudonné Renaux, et du maire Alain Lechevallier, une présentation de la protection du massif dunaire a été faite au Président du Conseil Régional, Laurent Beauvais et au Député Stéphane Travers en déplacement sur la Côte des Iles. Un reportage sur les dunes d'Hatainville a également été diffusé au journal de 13h00 de TF1.

Et côté Nature ? Les niveaux d'eau importants de l'hiver dernier ont permis à certaines espèces de venir se reproduire comme la Foulque macroule ou le canard col vert. Ce fut une année exceptionnel pour le calamite, et les promeneurs ont sans doute aperçu ces milliers de petits crapauds se promenant dans les zones humides. Enfin à l'automne dernier, quelle fut l'heureuse surprise de découvrir près du Lavoir une mante religieuse. Nous l'avions observée en 2007 non loin des Fermes de Carteret au-dessus de la Fosse à Eau. Cette nouvelle observation est actuellement celle connue la plus au nord pour notre département. Si vous l'avez déjà aperçue par ici, n'hésitez pas à nous signaler ces observations..

Petit éclaircissement : que se cache derrière le mot littoral ?

Au regard de la complexité des enjeux qui pèsent sur le littoral au sens large, il apparaît nécessaire de clarifier ce qui se cache réellement derrière ce mot.

Sur le plan des géographes, **le littoral** désigne avant tout une zone située à l'interface entre la mer et la terre.

Avec des pressions multiples qui pèsent sur cette frange côtière générant des enjeux de plus en plus complexes, l'Etat français a décidé de mener une politique de protection de son littoral au milieu des années 70.

Pour protéger les espaces naturels les plus remarquables, et limiter le grignotement des côtes par l'urbanisation, l'état a créé en 1975 un **Conservatoire du Littoral**. Son objectif est l'acquisition foncière de milieux naturels pour les protéger et les ouvrir au public. **Les acquisitions se font à l'amiable** au sein de périmètres d'intervention, où se situent généralement des zones de préemption définies par les Départements. Le Conservatoire y est prioritaire **au moment des ventes uniquement**. Ces périmètres se situent en grande partie sur des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques Faunistiques et Floristiques¹. Ils peuvent aussi superposer les limites des sites Classés (loi 1930 pour la protection des sites et paysages) qui ont préservé des paysages emblématiques menacés. Ce fut le cas à Hatainville avec le classement du site en 1974, seule garantie à l'époque d'empêcher son urbanisation. Sur la Côte des Iles, les falaises du Cap de Carteret bénéficient du même statut.



En 1986, l'état a décidé de créer une loi d'aménagement du territoire sur le littoral : la fameuse **loi Littorale**. Cette dernière réglemente et organise les constructions sur l'ensemble du territoire des communes qui ont des rivages. Elle définit entre autre une inconstructibilité d'une bande de 100 mètres sur le front de mer, définit des espaces naturels remarquables inconstructibles (calage sur les ZNIEFF et les sites protégés.) et institue la servitude de passage pour les piétons sur le littoral. Indépendamment aujourd'hui est abordée **la notion des zones submersibles**, au regard de l'urbanisation et des aménagements dans des zones très sensibles. Problématiques de plus en plus préoccupantes dans l'actuel contexte de l'évolution des changements climatiques globaux.

Enfin on trouve aussi sur le littoral, des **zones Natura 2000**² dont les périmètres viennent se calquer sur certaines ZNIEFF et sur les limites des zones d'interventions pour la protection. Il s'agit d'une politique contractuelle.

Sur les côtes du Département concernés par des sites Natura 2000, leur pilotage est confié au Conservatoire du Littoral. Il s'agit d'une gestion durable de ces espaces naturels en conciliant activités humaines et préservation de l'environnement.

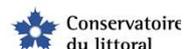
Conclusion :

Urbanisme (loi littorale) et Gestion du Domaine public maritime sont du ressort de la DDTM et pour les Sites Classés celui de la DREAL.

Le Conservatoire intervient pour la protection des zones naturelles au sein de ses périmètres et sur ses propriétés, ou par voie de conventionnement, coordonne Natura 2000 et délègue la gestion de ce patrimoine au SyMEL (émanation du Département de La Manche) qui emploie notamment les gardes du littoral.



Yann MOUCHEL, Garde du Littoral sur la Côte des Iles
2 route du Pont Rose, 50270 BARNEVILLE-CARTERET
02 33 52 06 99 / 06 32 64 71 89
yann.mouchel@manche.fr
www.symel.fr
<http://dune-manche-spm.over-blog.com>



Crédit photos Conservatoire du Littoral, SyMEL, Collection privée et Internet

¹ Ces ZNIEFF sont des inventaires du patrimoine naturel sur tout le territoire national

² Issues de la Directive Habitats Faune Flore pour préserver la biodiversité

Voici 23 ans que nous organisons le concours communal et cantonal de fleurissement. Comme tous les mois de juillet Thérèse a sillonné les rues de notre commune avec le jury de fleurissement de Denneville, le classement est le suivant :



Maisons avec jardin fleuri

Hors concours Mr et Mme Jean-Félix BONNISSENT
 1^{er} Mr et Mme Roger LELIEVRE
 2^{ème} Mme Louise HERAUVILLE
 3^{ème} Mr et Mme Michel POULAIN
 4^{ème} Mr et Mme Grégory DELALONDE
 5^{ème} Mr Daniel HERTRICH
 et Mme Myriam TALLARD

4 Le Meaudenaville de Bas
 13 Le Meaudenaville de Bas
 11 Le Meaudenaville de Bas
 6 Rue de La Vallée
 3 Impasse de Romont
 2 Rue des Mielles

Façades

Hors concours Mme Josiane RENAUX
 1^{er} Mr et Mme Gilles BELIER
 2^{ème} Mr et Mme Yves QUIEDEVILLE
 3^{ème} Mr et Mme René MARTIN

1 Rue des Trois Forges
 4 Rue de La Vallée
 8 Rue de Maudret
 25 Rue des Trois Forges



Bâtiments à usage touristique, commercial, artisanal

1^{er} Mme Adeline MARIE et Emmanuel ADAM 1 bis Impasse de Romont
 2^{ème} Mme Sonia BASSET et Mr Elie MARVIE 22 Rue des Trois Forges



Lieux publics

Parterres Meaudenaville



Thérèse POULAIN et Jeanine VIVIEN vous souhaitent un bon fleurissement pour 2014

Cette saison de chasse 2013 – 2014 aura vu, pour la société de chasse des Moitiers, la stabilisation des effectifs avec 70 chasseurs (69 la saison précédente) alors que le nombre de chasseurs ne cesse de décroître au niveau départemental et national, ce qui prouve que la société présente encore quelques attraits.



En ce qui concerne le gibier, et principalement le petit gibier, son abondance est toujours aléatoire et malgré les différentes mesures conservatoires il a bien du mal à se multiplier.

La lutte contre les prédateurs et nuisibles doit être un objectif permanent

pour chaque chasseur.



Au nom du bureau de la Société de chasse des Moitiers et des chasseurs, je remercie les propriétaires qui nous confient leurs terrains et adresse à tous les habitants de la commune mes meilleurs vœux pour 2014.

Joseph POULAIN

Christian ECOLIVET

Travaux publics et privés

VRD

Le Hameau Bourgeoise

50270 SENOVILLE

T2L 02 33 04 32 98 – Fax 02 33 04 85 20

Entreprise de Travaux Agricoles

ECOLIVET Adrien

Broyage – Elagage – Transport

Terrassement – Travaux Divers

Tél : 06 65 21 77 77

Le Hameau Bourgeoise

50 270 SENOVILLE





Monument aux Morts

Le monument aux Morts a été rénové en 2013

CAVEAUX

La commune met à la disposition des Familles 10 caveaux 2 places, déjà réalisés, au prix de 1500 € TTC le caveau.



Columbarium-Cimetière (Tarifications)

La tarification des concessions des cases de **columbarium** reste fixée à **300 Euro** par case pour une durée de 30 ans avec limitation de 3 urnes par case, les frais d'ouverture ou de fermeture de chaque case s'élevant à 20 Euro par vacation.

La tarification des concessions au cimetière reste fixée comme suit :

- Concession trentenaire : 75 Euro
- Concession cinquantenaire : 155 Euro

en outre le conseil municipal a décidé de créer un « Jardin du Souvenir » dans le cimetière communal afin de recevoir les cendres des défunts déposées par les familles qui ne souhaitent pas de concession.

POMPES FUNÈRES - MARBRERIE
DE LA CÔTE DES ISLES

Bertrand REQUIER

Permanence 24 h/24 • 7 jours/7

Chambre funéraire - Contrats obsèques - Caveaux
Monuments - Articles funéraires

Tél. 02 33 04 50 90 ou 06 10 15 82 96

10, rue des Halles - 50270 Barneville-Carteret

Naissances

BRETEL Roxane
 PADET Nohan
 CHAMPEL Nathaël
 BEAUTRAIS Yanis
 DACHEZ Zoé
 BLANCHEMAIN Cali
 CORÉ Tom
 MARTIN Léonie
 CASTEX Aaron
 HEROUT Lilly



02 janvier
 21 janvier
 07 mars
 09 mars
 25 mars
 27 avril
 27 avril
 20 juillet
 30 juillet
 06 décembre



Cherbourg-Octeville
 Cherbourg-Octeville
 Cherbourg-Octeville
 Cherbourg-Octeville
 Cherbourg-Octeville
 Cherbourg-Octeville
 Cherbourg-Octeville
 Cherbourg-Octeville
 Cherbourg-Octeville
 Cherbourg-Octeville

Mariages

LEPREVOST Cyril
 DELAHAYE Anthony
 GUIDONI Philippe
 AL MUTAIRI Khaled



HOUET Aurélie
 FRANCOIS Laetitia
 RENOUF Nathalie
 HAMEL Camille



20 juillet
 17 août
 17 août
 07 septembre

Décès

LEPETIT Marie (ép MELLET)
 JOUANNE Jeanne
 YON Albertine (ép LEBELLIER)
 EMO Lionel
 BLONDEL Bernard
 DURAND Suzanne
 SADOT Louise
 BUTEL Marie (ép GRABMANN)
 LEGOUPIL Monique (ép LEPREVOST)
 LEGOUBEY Emile
 DUBOST Blanche (ép GUILLON)
 BEAUMONT Pascal

12 mars
 20 mars
 28 avril
 05 mai
 26 mai
 21 juin
 28 juin
 27 juillet
 29 juillet
 05 août
 11 novembre
 09 décembre

Barneville-Carteret
 Les Moitiers d'Allonne
 Barneville-Carteret
 Caen
 Valognes
 Cherbourg-Octeville
 Barneville-Carteret
 Saussezemare-en-Caux
 Caen
 Valognes
 Blois
 Cherbourg-Octeville



CARTE NATIONALE D'IDENTITE (Demande et retrait à la mairie)

- Délai d'obtention : 3 à 4 semaines
- Validité : Personnes mineures, le délai reste à 10 ans.

- Validité : (Personnes majeures uniquement)

Depuis le 1^{er} janvier 2014 toute carte d'identité sécurisée délivrée à une personne majeure sera valable 15 ans.

Les cartes nationales d'identité sécurisées valides au 1^{er} janvier 2014 (c'est-à-dire délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013) sont automatiquement valables 15 ans sans aucune démarche particulière de la part des administrés.

- Pièces à fournir : (pour les cartes d'identité délivrées avant le 2 janvier 2004

Renouvellement : (ancienne carte périmée depuis – de 2 ans)

- 2 photos d'identité récentes et identiques, non découpées (nouvelles normes)
- Copie carte d'identité périmée (carte sécurisée uniquement)
- Pièce justificative du domicile (facture EDF, Télécom avec adresse « numéree » obligatoire)
- Empreinte digitale pour (+ de 13 ans).

Si l'ancienne carte est périmée depuis + de deux ans ou pour une première demande, fournir un extrait d'acte de naissance avec filiation et les documents précités.

- Lors du retrait de la nouvelle carte, remettre en Mairie l'ancienne carte sécurisée

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Dans le contexte d'un nécessaire renforcement de la sécurité des titres garantissant l'identité de la personne, le nouveau passeport dit biométrique (avec l'image numérisée du titulaire ainsi que celle de deux empreintes digitales) n'est plus délivré en Mairie des Moitiers d'Allonne.

Vous pouvez toujours retirer en Mairie le dossier de demande de passeport mais vous devez le déposer dans une Mairie équipée du dispositif de recueil de données (département de la Manche ou hors département). Les Mairies les plus proches sont Bricquebec, La Haye du Puits et Valognes.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Dossier de demande (encre noire – taille – couleur des yeux)
- Photos d'identité récentes, non découpées (nouvelles normes)
- Tarifs : - *Adultes* : 1 timbre fiscal à 86 euro, validité de 10 ans
- *Mineurs de 15 ans et plus* : 42 euro, validité de 5 ans,
- *Mineurs – de 15 ans* : 17 euro, validité de 5 ans.
- Copie carte d'identité en cours de validité (preuve de nationalité française)
- Ancien passeport si renouvellement,
- Extrait d'acte de naissance avec filiation pour nouvelle demande,
- Pièce justificative du domicile (facture EDF, Télécom...avec adresse « numéree » obligatoire)

Les passeports sont à retirer à la Mairie où a été déposée la demande.

FICHE INDIVIDUELLE D'ETAT CIVIL

Remplacée par la copie de la carte nationale d'identité.

FICHE FAMILIALE D'ETAT CIVIL

Remplacée par la copie du livret de famille tenu à jour.

LES CERTIFICATIONS CONFORMES

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

En rappel de la loi n°97.1027 du 10 novembre 1997, sont inscrites d'office sur la liste électorale les personnes ayant l'âge de 18 ans depuis la dernière clôture définitive de la liste (soit depuis le 1^{er} mars de l'année en cours) ou qui atteindront cet âge avant la prochaine clôture définitive de cette liste (soit le 28 ou 29 février de l'année suivante), sous réserve qu'elles répondent aux autres conditions prescrites par la loi. Il est conseillé aux jeunes de s'assurer en mairie de leur inscription.

Cette procédure ne concerne pas les nouveaux habitants de la commune, qui doivent faire la démarche de se présenter à la mairie en vue de leur inscription sur ladite liste électorale.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en 1998, sont tenus de se faire recenser en Mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

L'attestation de recensement est nécessaire à l'établissement d'un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, BEP, CAP...).

Tous ces renseignements sont téléchargeables sur

www.servicepublic.fr



Horticulteur
Catherine & Philippe MENARD
 6 rue du Haut Hameau
 50270 Les Moitiers d'Allonne
 Tél : 02 33 04 96 67

Le Comptoir de Carteret 

Epicerie fine - Cave - Produits du terroir
 Salon de thé
 Livraisons à domicile et au bateau

10 rue de Paris 50270 Barneville-Carteret Tél : 02 33 53 81 07
 lecomptoirdecarteret@orange.fr www.lecomptoirdecarteret.fr

TRANSPORTS SERGE LEVEAUFRE

50 270 LES MOITIERS D'ALLONNE

Tél : 02 33 52 55 45

Siret 333 587 749 00032

RC CHERBOURG 85 A 255 - NAF 602L



 *Sylvie* 

Coiffeuse à domicile

Tél : 02 33 46 99 96

Pêcheurs en Côte des Isles 

- Poissons
- Crustacés
- Coquillages
- Plateaux de fruits de mer



☎ 02 33 04 61 40 - Fax : 02 33 04 44 43

CRUSTACES - COQUILLAGES

Jacky DUVAL  

Arms. « Rose des Champs »

HATAINVILLE

50270 LES MOITIERS D'ALLONNE

Tél : 02 33 53 83 80 - Fax 02 33 53 01 64

 **Benoît : 06 14 88 58 62**
Service commercial

  **Adrien : 06 62 38 36 59**
Service atelier mécanique
Dépannage

VENTE & RÉPARATION TOUTES MARQUES

 Route touristique départementale 650
 50270 Les Moitiers-d'Allonne
 Tél. 02 33 53 87 81 - Fax : 02 33 53 05 83
 E-mail : cotedesislesauto@orange.fr

POULAIN

BATIMENT

Menuiserie - Charpente - Maçonnerie - Carrelage
 Isolation - Plâtrerie - Cuisine - Agencement

Z.A. - 50270 LES MOITIERS D'ALLONNE **02.33.04.63.53**



TEXIER Jean-Marie
 43 rue de la Cohue
 50 270 LES MOITIERS D'ALLONNE
 Tél : 02 33 04 92 38 ou 06 07 58 27 00

E. ADAM

Espace Vert - Entretien
Tonte & Taille - Elagage
Clôture - Engazonnement



**50270
LES MOITIERS D'ALLONNE**
02 33 52 95 04 • 06 17 30 49 37

Gilles MUZARD

pêcheur à Carteret

Boukalot II



Maria-Lucas

Selon arrivage

**HOMARDS
TOURTEAUX
ARAIGNEES
BULOTS**

Fuel - Gazole - Charbons - Nettoyage de cuve à Fuel
Vente citerne acier - PVC - Pompe à Fuel - Compteur
Installation de stockage - Transport - Stockage

Ets VASTEL

Z.A. Le Vivier - B.P. 9 HATTAINVILLE
50710 CRÉANCES 50270 LES MOITIERS D'ALLONNE
Tél. : 02 33 46 44 31 Tél. : 02 33 04 43 50
Fax : 02 33 46 84 35

Le Gohan

02 33 04 95 33

Les Rivières - BARNEVILLE-PLAGE

Restaurant, Crêperie
Plat du jour - Traiteur
Terrasse ensoleillée
Parking privé



Le Gohan

Ouvert toute l'année.
Fermé le lundi, le samedi midi,
et le dimanche soir.
(Ouvert le dimanche soir en saison.)



AUBRÉE TP CARRIÈRES

Cédric JOVANOVIC
Responsable d'agence
06 16 34 78 21
aubree.tp@hotmail.fr

Zone Artisanale
50270 LES MOITIERS D'ALLONNE

Tél. : 02 33 21 26 35
Fax : 02 33 21 27 13



DECO-MARBRE

pose de cheminee achat et
vente au meilleur prix

JEANNIN STIVE

06.99.39.29.73
jeannin@bbox.fr

Trappes de fermeture en acier

MARÉE DE CARTERET

Michaël LEBLACHER

Poissons - Coquillages - Crustacés



43, rue du Haut Hameau - Hatainville
50270 LES MOITIERS D'ALLONNE

Tél. 02 33 04 15 09
Port. 06 60 62 72 07

O'PTIT MOUTRON

02 33 04 89 05

AU PANIER GARNI

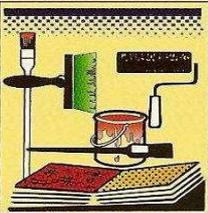


Restaurations au feu de bois
Plat du jour du lundi au vendredi
12 € tout compris
PIZZA à emporter
ou sur place du jeudi soir au dimanche soir

22 rue des Trois Forges
Les Moitiers d'Allonne

PEINTURE, VITRERIE, RAVALEMENTS

Revêtements sols et murs



Patrick Martin

11 Zone Artisanale
50270 Les Moitiers D'Allonne
Tél. 02 33 04 93 42



La Cale Marine - Carteret

02 33 53 82 50